

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

EDUCATION

01

ADMINISTRATION

05

ECONOMIE

01

ENERGIE

01

NON DEFINIS

03

N° 2710

19 Décembre 2022

19 December 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	236/22/D/DG/SGAMP/CEN/YDE Lire
Titre/objet	DECISION N°236/22/D/DG/SGAMP/CEN/YDEDECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 09 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET TESTS DE DEPISTAGE RAPIDE (TDR)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

2

Reference	005/2022/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM Lire
Titre/objet	DECISION N° 005/2022/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 14DÉCEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDEN° 006 /2022/LC/AOIR/MINADER/MINEPIA/CSPM/PCP-ACEFA ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRESN° 003/2022/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 22 JUIN 2022RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉDE LA RÉALISATION DE L'AUDIT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE DU VOLET FINANCEMENT DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

3

Reference	0898/L/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2022 Lire
Titre/objet	LE COORDONNATEUR TECHNIQUE AMAK DISTRIBUTION SARLBP : 12640 YAOUNDÉ -CAMEROUNTÉL : 696 321 591COURRIEL : GDUNOU@MAK-DISTRIBUTION .COMOBJET : ACQUISITION DES ORDINATEURS PORTABLES POUR LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RGPH-RGAE.NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

4

Reference	075/D/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM Lire
Titre/objet	DÉCISION N°075/D/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPMDU 19 DEC. 2022PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHÉ RELATIF AU DAOI N°009/AOI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 2022 DU 22 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE MILLE (1000) SMARTPHONES DESTINÉS AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE)FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDAN° 2000001964-CM
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

5

Reference	007/AONO/C-MFOU/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 03 L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°007/AONO/C-MFOU/CIPM/2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A EKALI II DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA REGION DU CENTRE..
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	03 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°__03 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/DCE/DG/CIPM/CAMTEL/2022 DU 28/09/2022 POUR L'ACQUISITION DES LICENCES MICROSOFT.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

7

Reference	n/a Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N° 011/AONO/MINEPIA/SG/PRODEL/CSPM/2022 DU 27 OCTOBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) KITS INFORMATIQUES DANS LE CADRE DE L'APPUI A L'INSTALLATION DES JEUNES VETERINAIRES PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) CELLULE FONCTIONNELLE : UNITÉ DE COORDINATION NATIONALE NUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA 5908- CM, FINANCEMENT IDA/P154908 DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE DE QUARANTE (40) KITS INFORMATIQUES DANS LE CADRE DE L'APPUI AUX JEUNES VÉTÉRINAIRES DÉLAI DE LIVRAISON : 30 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE. DATE SIGNATURE DU MARCHÉ : EN COURS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

8

Reference	001 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES LOGICIELS POUR LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RGPH-RGAE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

9

Reference	073/D/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM Lire
Titre/objet	DÉCISION N° 073/D/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 16 DEC. 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS AU DAO N° 010/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 22 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA GESTION DE LA PERFORMANCE SOCIALE DES INSTITUTIONS DE FINANCE RURALE (IFR) PARTENAIRE DU PEA-JEUNES EN DEUX LOTS FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDA N° 2000001964-CM
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

10

Reference	025 /AONO/CAY6/CIPM/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025 /AONO/CAY6/CIPM/22 DU 16/12/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ET REHABILITATION D'OUVRAGE CONNEXE A L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 6 ET A L'HOPITAL DE BIYEM ASSI, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, COMMUNE DE YAOUNDE 6 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YAOUNDE 6, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ET RÉHABILITATION D'OUVRAGE CONNEXE À L'HÔTEL DE VILLE DE YAOUNDE 6 ET À L'HÔPITAL DE BIYEM ASSI.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	16-01-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	Additif n° 2 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 2 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 00006/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 DU 10 NOVEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE LA RÉSIDENCE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

12	Reference	076/C/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°076/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 19 DEC. 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DAOI N°009/AOI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 22 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE MILLE (1000) SMARTPHONES DESTINÉS AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE)FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDAN° 2000001964-CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

13	Reference	237/22/C/DG/SGAMP/CEN/YDE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°237/22/C/DG/SGAMP/CEN/YDE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 09 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET TESTS DE DEPISTAGE RAPIDE (TDR)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

14	Reference	005/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2022 DU 15/12/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 005/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2022 DU 15 DECEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT DE QUATRE (04) OPERATEURS DE TERRAIN DANS LE CADRE DU CYCLE G3 DES TRANSFERTS MONETAIRES ORDINAIRES ET UN (01) OPERATEUR DE TERRAIN DANS LE CADRE DE LA PHASE G2 DES TRANSFERTS MONETAIRES D'URGENCE DU PROJET FILETS SOCIAUXFINANCEMENT : APPUI BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-12-2022

15	Reference	014/AONR/MINEFOP/CSPM/2022 DU 14 12 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 014/AONR/MINEFOP/CSPM/2022 DU 14 12 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'USCP-C2D/FP DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : FONDS C2D DU PROGRAMME TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N° CCM 1443 01 K ENTRE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-01-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	074/C/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 074/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 16 DEC. 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DAO N° 010/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 DU 22 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA GESTION DE LA PERFORMANCE SOCIALE DES INSTITUTIONS DE FINANCE RURALE (IFR) PARTENAIRES DU PEA-JEUNES EN DEUX LOTSFINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDA N° 2000001964-CM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	00030/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°00030/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12 DECEMBRE 2022POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE DE DEUXIEME GENERATION (SIE2)FINANCEMENT : FONDS COMMUN PSFETÂCHE N° 5.2.4.3.1
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-01-2023

18	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES DE BUREAU POUR LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RGPH-RGAE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	08/AOIR/CFC/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 DU 14/12/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-12-2022

20	Reference	014/AONO/CLKJ/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014 /AONO/CIPM/2022 DU 23/11/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA CLOTURE ET VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN. REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-12-2022

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**DECISION N°236/22/D/DG/SGAMP/CEN/YDEDECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 007/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 09 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES
REACTIFS ET TESTS DE DEPISTAGE RAPIDE (TDR)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017, portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret n° 2009/386 du 30 novembre 2009, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005, portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu le Décret n° 2018/501 du 20 septembre 2018, portant réorganisation la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux (CENAME) ;

Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018, portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 087/CAB/PM du 25 juillet 2006, portant Création d'une Commission de Passation des Marchés publics auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu l'Arrêté n° 0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018, portant Création des Commissions Internes de Passation des Marchés publics auprès des Etablissements Publics ;

Vu la Décision n° 0001091/CAB/MINMAP du 25 novembre 2019, portant nomination de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu la Décision n° 974/19/D/DG/CENAME du 23 octobre 2019 portant Constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la CENAME et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012, portant Organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres N° 007/AONO/CEN/CPM/2022 du 09 septembre 2022, relatif à la fourniture des réactifs et tests de dépistage rapide (TDR) à la CENAME et ses additifs subséquents ;

Considérant la Correspondance n° 016/L/CENAME/CIPM/2022 du 09 novembre 2022, de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CENAME, portant présentation du résultat d'examen de l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/CEN/CIPM/2022 ;

Considérant la lettre n°490/L/MINMAP/CCCM-AG/2022, de la présidente de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Approvisionnements Généraux du MINMAP relative à la procédure d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/CEN/CIPM/2022.

DECIDE :

Article 1 : Est déclaré infructueux l'Appel d'Offres National Ouvert n°007/AONO/CEN/CIPM/2022 du 09 septembre 2022, relatif à la fourniture des réactifs et tests de dépistage rapide (TDR) à la CENAME, composé des lots suivants :

- **Lot 01 - Pima CD4 cartridge, kit de 100 tests et PIMA standard bead, unit ;**
- **Lot 02 - TDR Malaria Antigen, Pf/Pan, POCT, kit de 25 tests ;**
- **Lot 03 – Hepatitis B Surface antigen (HBsAg) rapid test device, kit de 40 tests.**
-

YAOUNDE le 15 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SALIHOU SADOU

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

**DECISION N° 005/2022/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 14 DÉCEMBRE 2022
PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDEN° 006
/2022/LC/AOIR/MINADER-MINEPIA/CSPM/PCP-ACEFA ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°
003/2022/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 22 JUIN 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN
CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE DU VOLET
FINANCEMENT DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL
AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

Vu la Convention de financement N° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre la France et la République du Cameroun ;
Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu la Loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Lois de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAF) applicables aux Marchés Publics ;
Vu la Décision conjointe n° 044/MINADER-MINEPIA du 03 septembre 2007 portant nomination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;
Vu le DAO n° 003/2022/AOIR/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM du 22 juin 2022 ;
Vu la Proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PCP-ACEFA du 15 novembre 2022 ;
Vu l'avis de non objection de l'Agence Française de Développement du 13 décembre 2022.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La société ci-dessous désignée ayant soumissionné pour la prestation dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclarée attributaire dudit marché pour les montants et le délai ci-après :

Adjudicataire	Montant HTVA (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
MAZARS CAMEROUN S.A. B.P. 3791 Douala	29 560 000	34 228 125	Soixante(60) jours

ARTICLE 2 : Les soumissionnaires, n'ayant pas été retenus, sont priés de passer au Secrétariat de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA dans les 15 jours suivant la publication du présent communiqué pour le retrait de leurs offres. Passé ce délai, elles seront détruites.

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 15 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**LE COORDONNATEUR TECHNIQUE AMAK DISTRIBUTION SARLBP : 12640 YAOUNDÉ -CAMEROUNTÉL :
696 321 591COURRIEL : GDUNOU@MAK-DISTRIBUTION .COMOBJET : ACQUISITION DES ORDINATEURS
PORTABLES POUR LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RGPB-RGAE.NOTIFICATION
D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL,

LA PRESENTE A POUR BUT DE VOUS NOTIFIER QUE VOTRE OFFRE EN DATE DU TREIZE DECEMBRE DEUX MIL VINGT DEUX, POUR : ACQUISITION DES ORDINATEURS PORTABLES POUR LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4^{EME} RGPB-RGAE.

POUR UN MONTANT TOTAL DU MARCHÉ DE :30 607 500 (Trente millions six cent sept mille cinqcent)FCFA HTVA, SOIT 36 499 444(Trente-six millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quarante-quatre) FCFA TTC EST ACCEPTEE PAR NOS SERVICES.

A CET EFFET, IL VOUS EST DEMANDE DE VOUS RAPPROCHER DU PROJET PEPS POUR LES BESOINS D'ETABLISSEMENT DE LA LETTRE DE MARCHÉ.

VEUILLEZ AGREER, MADAME, L'EXPRESSION DE NOTRE CONSIDERATION DISTINGUEE.

YAOUNDE le 15 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

DÉCISION N°075/D/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPMDU 19 DEC. 2022 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHÉ RELATIF AU DAOI N°009/AOI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 2022 DU 22 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE MILLE (1000) SMARTPHONES DESTINÉS AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDAN° 2000001964-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-Jeunes)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le [Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement](#) ;

Vu l'arrêté n° 0173/1/MINMAP du 1^{er} juin 2018 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu l'Accord de Financement FIDA/Cameroun du 12 février 2015 en vue du financement du PEA-Jeunes amendé le 09 décembre 2019 ;

Vu la décision conjointe n° 0099/DC/MINADER-MINEPIA/CAB/2014 portant création du PEA-Jeunes ;

Vu la décision conjointe n° 1103/DC/MINADER-MINEPIA/CAB/2014 du 24 juillet 2014 portant désignation du Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu la décision n° 00285/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 13 mai 2019 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Déc. 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Considérant l'avis de non-objection du FIDA du 06 décembre 2022

DÉCIDE :

Article 1^{er} : l'appel d'offres International N°009 du 22 juillet 2022 pour la fourniture de mille (1000) smartphones destinés au Recensement Général de l'Agriculture et de l'élevage (RGAE) est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 19 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

COMMUNE DE MFOU

**ADDITIF N° 03 L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL N°007/AONO/C-MFOU/CIPM/2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A EKALI II DANS LA COMMUNE
DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA REGION DU CENTRE..**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Article 25 : Ouverture des plis et recours Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure Article 27 : Eclaircissements sur les offres et contacts avec le Maitre d'Ouvrage Article 28 : Détermination de la conformité des offres Article 29 : Qualification du soumissionnaire Article 30 : Correction des erreurs Article 31 : Conversion en une seule monnaie
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières. L'ouverture des plis aura lieu le 23 DECEMBRE 2022 à 12 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment mandatée.

MFOU le 15 Décembre 2022

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

ADDITIF N° 03 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/DCE/DG/CIPM/CAMTEL/2022 DU 28/09/2022 POUR L'ACQUISITION DES LICENCES MICROSOFT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutôt

PIECE 11/GRILLE D'EVALUATION

N°	CRITERES	EVALUATION (OUI/NON)	OBSERVATIONS
1	dossier administratif complet ou au toutes les pièces conformes		
2	dossier financier complet ou tous les prix unitaires quantifiés		
3	respect de 17 critères essentiels		
4	conformité aux spécifications techniques et fonctionnelles majeures des équipements		
5	conformité du modèle de soumission		
6	Autorisation du fabricant		
7	Absence de fausse déclaration ou pièce falsifiée		
8	Acceptation de corrections des erreurs de son offre financière		

II – CRITERES ESSENTIELS

N°	DESIGNATIONS

Dossier administratif	
01	Bonne présentation de l'offre
02	Déclaration d'intention de soumissionner timbrée pour les soumissionnaires locaux
03	Attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou par la Chambre d'Industrie et de Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de 03 mois précédant la date de remise des offres
04	Attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances Cameroun
05	Quittance d'achat du dossier (115 000 FCFA)
06	Caution de soumission d'un montant de 2 400 000 F CFA
07	Attestation de non-exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP
08	Attestation signée du Directeur Général de la CNPS certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis à vis de ladite caisse datant de moins de 03 mois
09	Attestation de non redevance fiscale
Dossier technique	
10	Chiffre d'affaires moyen sur les trois dernières années supérieur ou égal à 75 000 000 francs CFA
11	Références du soumissionnaire (prévue d'avoir exécuté au moins une prestation similaire)
12	Garantie des fournitures d'au moins 06 mois
13	Capacité financière au moins égale à 50% du montant de l'offre
14	Déclaration sur l'honneur de non-abandon
15	Calendrier, le planning et le délai de livraison des prestations
16	Copies dûment paraphées du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et du descriptif des fournitures
Dossier financier	
17	Bordereau des prix unitaires dûment rempli

18	Détail estimatif dûment rempli
19	Sous-détail des prix et / ou décomposition des prix forfaitaires

YAOUNDE le 15 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N° 011/AONO/MINEPIA/SG/PRODEL/CSPM/2022 DU 27 OCTOBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) KITS INFORMATIQUES DANS LE CADRE DE L'APPUI A L'INSTALLATION DES JEUNES VETERINAIRES PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) CELLULE FONCTIONNELLE : UNITÉ DE COORDINATION NATIONALE NUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA 5908- CM, FINANCEMENT IDA/P154908 DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE DE QUARANTE (40) KITS INFORMATIQUES DANS LE CADRE DE L'APPUI AUX JEUNES VÉTÉRINAIRES DÉLAI DE LIVRAISON : 30 JOURS À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE. DATE SIGNATURE DU MARCHÉ : EN COURS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Résultat pour fourniture des Kits Informatiques dans le cadre de l'appui aux Jeunes Vétérinaires

Autre soumissionnaire retenu (après négociations)		Décisions
ETS ZOCAM & COMPAGNIE BP : 2557 Yaoundé, Tel : (+237) 670 658 198	74 950 000	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante

Autre Soumissionnaire évalué		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert en FCFA Hors Taxes	Prix final en FCFA Hors Taxes
ETS GASTAK SOLUTION Tél : 693 87 27 72	77 400 000	Offre conforme pour l'essentiel mais plus chère

Les soumissionnaires non retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. /-

YAOUNDE le 15 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES LOGICIELS POUR LA
REVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RGPH-RGAE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

AU LIEU DE : Les plis seront ouverts le 16 Décembre 2022 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LIRE : Les plis seront ouverts le 20 Décembre 2022 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 6 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

DÉCISION N° 073/D/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 16 DEC. 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS AU DAO N° 010/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 2022 DU 22 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA GESTION DE LA PERFORMANCE SOCIALE DES INSTITUTIONS DE FINANCE RURALE (IFR) PARTENAIRE DU PEA-JEUNES EN DEUX LOTS FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDA N° 2000001964-CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-Jeunes)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le [Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement](#) ;

Vu l'arrêté n° 0173/1/MINMAP du 1^{er} juin 2018 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu l'Accord de Financement FIDA/Cameroun du 12 février 2015 en vue du financement du PEA-Jeunes amendé le 09 décembre 2019 ;

Vu la décision conjointe n° 0099/DC/MINADER-MINEPIA/CAB/2014 portant création du PEA-Jeunes ;

Vu la décision conjointe n° 1103/DC/MINADER-MINEPIA/CAB/2014 du 24 juillet 2014 portant désignation du Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu la décision n° 00285/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 13 mai 2019 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 Déc. 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Considérant l'avis de non-objection du FIDA du 15 décembre 2022.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Les soumissionnaires ci-après, sont retenus comme attributaires des marchés relatifs au dossier d'appel d'offres susmentionné :

LOTS	OBJETS DES MARCHÉS	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS (F CFA) HT	DÉLAIS D'EXÉCUTION
1	Fourniture et installation de cinquante-deux (52) ordinateurs de bureau complets	INTEK SARL	63 700 000	Trente (30) jours
2	Fourniture et installation de cinquante-deux (52) imprimantes LASER monochrome avec cent-quatre (104) cartouches de recharge	INTEK SARL	20 800 000	Trente (30) jours

YAOUNDE le 16 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

COMMUNE DE YAOUNDE VI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025 /AONO/CAY6/CIPM/22 DU 16/12/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ET REHABILITATION D'OUVRAGE CONNEXE A L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 6 ET A L'HOPITAL DE BIYEM ASSI, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : FEICOM, COMMUNE DE YAOUNDE 6 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YAOUNDE 6, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ET REHABILITATION D'OUVRAGE CONNEXE A L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 6 ET A L'HOPITAL DE BIYEM ASSI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de **construction de deux forages et réhabilitation d'ouvrage connexe à l'hôtel de ville de Yaoundé 6 et à l'hôpital de Biyem assi.**

2. Consistance des prestations

Travaux préparatoires

- Construction d'une mini AEP à l'hôtel de ville de Yaoundé VI avec surpresseur
- Construction d'un forage et réhabilitation de deux châteaux d'eau à l'hôpital de Biyem-Assi
- Structuration, formation et assistance à la gestion.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **46 580 010 (quarante-six millions cinq cent quatre-vingt mille dix) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont constitués en 1 lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financière requises.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le *FEICOM, COMMUNE DE YAOUNDE 6*

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de Yaoundé 6 dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la commune de Yaoundé 6 dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de Yaoundé 6** d'un montant non remboursable de **75 000 (soixante-quinze mille francs) CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de Yaoundé 6 **au plus tard le**

Lundi 16 Janvier 2023 à 14 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

«**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°025 /AONO/CAY6/CIPM/22 DU 16/12/2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ET REHABILITATION D'OUVRAGE CONNEXE A L'HOTEL DE VILLE DE YAOUNDE 6 ET A L'HOPITAL DE BIYEM ASSI, EN PROCEDURE D'URGENCE.

« **A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement** »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre (04) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **931 600 (neuf cent trente un mille six cent) FCFA ;**

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le Lundi 16 Janvier 2023 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la Commune de Yaoundé 6 siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 6 en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge

14. Critères d'évaluation**1- Principaux critères éliminatoires**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 21/26 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur des Travaux dans le domaine du génie hydraulique, génie rural autre diplôme équivalent de niveau BAC + 3 dans le domaine.
- Absence de la caution de soumission

2- Critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 02 éléments
- B - Références 04 éléments
- C - Personnel d'encadrement 11 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 04 éléments
- E – Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, qui sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de Yaoundé 6, au numéro : 237 222 31 34 95

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48. CONAC : 1517

YAOUNDE le 16 Décembre 2022

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

ADDITIF N° 2 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 00006/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 DU 10 NOVEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CLÔTURE DE LA RÉSIDENCE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Au lieu de :****8. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le **06 décembre 2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 00006/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 du 10 novembre 2022 pour les travaux de réhabilitation de la clôture de la résidence du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

Lire :**8. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le **19 décembre 2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 00006/AONO/MINDCAF/CIPM/2022 du 10 novembre 2022 pour les travaux de réhabilitation de la clôture de la résidence du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

YAOUNDE le 16 Décembre 2022

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**COMMUNIQUÉ N°076/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 19 DEC. 2022 PORTANT
PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DAOI N°009/AOI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 2022 DU
22 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE MILLE (1000) SMARTPHONES DESTINÉS AU
RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE) FINANCEMENT : ACCORD DE
PRÊT FIDAN° 2000001964-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PEA-Jeunes communique,
Par Décision N° 075/D/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM du 19 DEC. 2022,
Le soumissionnaire ci-après, est retenu comme attributaire dumarché relatif au dossier d'appel d'offres international susmentionné

LOTS	OBJET DE DU MARCHÉ	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
1	Fourniture de mille (1000) smartphones destinés au Recensement Général de l'Agriculture et de l'élevage (RGAE)	Infructueux		

Passé ce délai, le Coordonnateur National du PEA-Jeunes se réserve le droit d'annuler cette attribution.

YAOUNDE le 19 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**COMMUNIQUÉ N°237/22/C/DG/SGAMP/CEN/YDE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CEN/CIPM/2022 DU 09 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA
FOURNITURE DES REACTIFS ET TESTS DE DEPISTAGE RAPIDE (TDR)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage,
Communique :**

Par Décision d'attribution n° **236/22/D/DG/SGAMP/CEN/YDE** du **15/12/2022**, Est déclaré infructueux l'Appel d'Offres National Ouvert n° 007/AONO/CEN/CIPM/2022 du 09 septembre 2022, relatif à la fourniture des réactifs et tests de dépistage rapide (TDR) à la CENAME constitué des lots suivants :

- **Lot 01 - Pima CD4 cartridge, kit de 100 tests et PIMA standard bead, unit ;**
- **Lot 02 - TDR Malaria Antigen, Pf/Pan, POCT, kit de 25 tests ;**
- **Lot 03 – Hepatitis B Surface antigen (HBSAg) rapid test device, kit de 40 tests.**

Par ailleurs, les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, à l'exception des exemplaires destinés à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 15 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SALIHOU SADOU

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 005/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2022 DU 15 DECEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT DE QUATRE (04) OPERATEURS DE TERRAIN DANS LE CADRE DU CYCLE G3 DES TRANSFERTS MONETAIRES ORDINAIRES ET UN (01) OPERATEUR DE TERRAIN DANS LE CADRE DE LA PHASE G2 DES TRANSFERTS MONETAIRES D'URGENCE DU PROJET FILETS SOCIAUX FINANCEMENT : APPUI BUDGÉTAIRE DU GOUVERNEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun met en œuvre le Projet Filets Sociaux depuis 2013 avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale et de l'Agence Française de Développement à travers quatre types de programmes à savoir : (i) un programme de transferts monétaires ordinaires (TMO) directs doté de mesures d'accompagnement visant à l'augmentation de la productivité des ménages, (ii) un programme de transferts monétaires d'urgence (TMU), (iii) un programme de transferts monétaires en échange de travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) et (iv) un programme de transferts monétaires d'urgence pour la riposte contre le COVID-19 (TMU-COVID-19).

Le Gouvernement a d'abord expérimenté un programme de transferts monétaires ordinaires sur financement propre sur un échantillon de 2.000 ménages dans les communes de Soulédé-Roua dans la région de l'Extrême-nord et de Ndop dans la région du Nord-ouest de novembre 2013 à janvier 2016.

Après cette phase d'expérimentation qui a eu de bons résultats, le Gouvernement a poursuivi, de 2015 à 2019, la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux avec l'appui financier de la Banque mondiale au profit de 82.000 ménages bénéficiaires dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord-ouest et dans les villes de Yaoundé et de Douala.

Pour assurer la pérennisation des activités du Projet Filets Sociaux, le Gouvernement est en train d'étendre les programmes filets sociaux sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30).

Dans cette perspective, le Gouvernement met des ressources budgétaires conséquentes de manière progressive depuis 2019 pour la poursuite des activités du Projet Filets Sociaux.

Les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest bénéficient chacune des 4 programmes dont deux (les TMU et les TMU-COVID-19) se mettent actuellement en œuvre dans certaines communes de ces deux régions uniquement pour des raisons de sécurité (troubles sociopolitiques).

Afin de mettre en œuvre le Projet dans l'ensemble des communes de ces régions, le Projet vient d'organiser un atelier avec l'ensemble des forces vives de chacune de ces régions pour discuter des stratégies de mise en œuvre des activités dans l'ensemble des communes bénéficiaires de chaque région dans un contexte d'insécurité.

Chaque atelier a permis de : (i) classer l'ensemble des communes bénéficiaires selon le niveau de sécurité, (ii) déterminer les conditions dans lesquelles les différents acteurs intervenant dans la mise en œuvre du Projet dans ces régions vont travailler et (iii) classer les villages bénéficiaires de chaque commune du plus pauvre au moins pauvre pour permettre le choix des villages bénéficiaires du Projet.

A l'issue des travaux de l'atelier dans chaque région, les participants ont : (i) fortement apprécié le Projet et ont indiqué qu'il pourra apporter un apaisement dans la situation sécuritaire actuelle tel que le souhaitent tous les jours, les populations de ces régions, (ii) demandé que le Projet démarre ses activités dans les meilleurs délais possibles, dans l'ensemble des communes bénéficiaires de ces deux régions, quel que soit le niveau de sécurité et (iii) souhaité que le Gouvernement étende le Projet dans l'ensemble des communes de ces deux régions compte tenu du fait que toutes les communes dans ces deux régions sont actuellement fragilisées par la situation sécuritaire que vivent leurs populations.

Sur la base des résultats des travaux de ces ateliers, l'UGP est prête à lancer les activités du Projet dans l'ensemble des communes bénéficiaires de ces deux régions, quel que soit le niveau de sécurité.

Pour assurer une mise en œuvre efficiente des activités du Projet sur le terrain, le Gouvernement a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds, pour effectuer les paiements au titre des contrats relatifs aux services de quatre (04) Opérateurs de terrain dans le cadre du cycle G3 des Transferts Monétaires Ordinaires (TMO) et (01) Opérateur de terrain dans le cadre de la phase G2 des Transferts Monétaires d'Urgence (TMU) du Projet Filets Sociaux.

2. Consistance des prestations

1. Zones d'intervention



Chaque Opérateur de terrain travaillera dans une commune bénéficiaire et sa zone d'intervention est constituée de l'ensemble des villages bénéficiaires de la commune.

Pour le Cycle G3 des Transferts Monétaires Ordinaires et la Phase G2 des Transferts Monétaires d'Urgence sur financement du Gouvernement dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les communes retenues sont les suivantes et les Opérateurs de terrain sont repartis de la manière suivante :

Tableau 1 : Répartition des Opérateurs de terrain du Cycle G3 des transferts monétaires ordinaires sur financement du Gouvernement dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Régions	Départements	Communes bénéficiaires	ménages	Opérateurs de terrain
Nord-Ouest	Bui	1- Nkor	1.000	1
	Momo	2- Widikum Boffe	1.000	1
	TOTAL		2.000	2
Sud-Ouest	Manyu	1- Tinto	1 000	1
	Mémé	2- Mbongué	1 000	1
	TOTAL		2 000	2
ENSEMBLE			4 000	4

Tableau 2 : Répartition des Opérateurs de terrain de la Phase G2 des transferts monétaires d'urgence sur financement du Gouvernement dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Régions	Départements	Communes bénéficiaires	Ménages	Opérateurs de terrain
Nord-Ouest	Bui	Kumbo	1.000	1
	TOTAL		1.000	1

2. Fonctions et attributions

Sous l'autorité du Point focal ou du Responsable régional^[1], l'Opérateur de terrain est chargé de la supervision et de l'exécution du projet dans sa commune de compétence, en assurant le relais entre l'UGP et les structures locales mises en place pour le Projet. A ce titre, il suit les activités de mise en place et de mise en œuvre du projet dans sa commune d'intervention et adresse un rapport mensuel au Point focal ou au Responsable régional.

En matière de coordination :

- il est chargé de la coordination des activités de l'ensemble des Relais communautaires de sa commune de compétence ;

Au niveau du ciblage et de l'enregistrement des bénéficiaires, il :

- prend part aux rencontres avec les acteurs clés au niveau local pour la mise en place des instances participatives nécessaires au déroulement du Projet (GTC, GLC, GLCC) ;
- prend part aux activités de ciblage des villages et des ménages bénéficiaires ;
- prend part aux activités d'enregistrement des ménages bénéficiaires de chaque village concerné ;

En ce qui concerne les paiements, il :

- assure l'information des bénéficiaires de chaque village bénéficiaire dont il a la charge avant chaque paiement ;
- assiste au paiement des bénéficiaires retenus dans chaque village et signe le procès-verbal de paiement au nom de l'UGP ;

Pour ce qui est de l'accompagnement, il :

- organise mensuellement les activités de sensibilisation relatives au changement de comportement dans le domaine du développement humain ;
- anime des jeux avec les ménages bénéficiaires (qui présentent l'utilisation de l'argent reçu du Projet) pour primer ceux qui respectent les objectifs du Projet (Sanctions positives) ;
- organise les visites à domicile dans les ménages qui n'arrivent pas à respecter les objectifs du Projet, éventuellement en collaboration avec les Relais communautaires ;
- assiste aux autres activités d'accompagnement, notamment la formation et la sensibilisation réalisées par des consultants ou autres spécialistes ;

S'agissant de la gestion des plaintes, il :

- centralise les différentes plaintes provenant du GTC, des GLC, des GLCC, des bénéficiaires et de tout autre acteur de la société ;
- propose des solutions aux éventuels problèmes ou conflits qu'il peut résoudre à son niveau, en collaboration avec les communautés et les structures locales mises en place pour le Projet ;
- transmet les plaintes reçues et solutions proposées au Responsable régional ou au Point focal.

S'agissant des travaux d'utilité publique (TUP), il :

- organise le choix des TUP à réaliser par les bénéficiaires ;
- supervise la réalisation des TUP et rend compte au Point focal.

S'agissant du remplacement des bénéficiaires, il :

- collecte les informations sur les ménages de remplacement et les transfère au Point focal ;
- distribue les cartes de Projet aux ménages nouvellement enregistrés.

Par ailleurs, l'Opérateur de terrain facilite et si possible, participe aux activités menées par tout consultant dans sa commune de compétence.

3. Participation et origine

Les candidats au poste d'Opérateur de terrain devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- être titulaire d'un diplôme équivalent au moins au Baccalauréat ou avoir travaillé comme Opérateur de terrain au financement ;
- justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans dans la sensibilisation, la mobilisation sociale et l'animation des groupes ;
- justifier d'une grande capacité à séjourner dans les villages ;
- justifier d'une grande capacité et d'une volonté de travailler sur le terrain de manière continue et dans des conditions difficiles ;
- avoir d'excellentes connaissances des logiciels courants (Word, Excel, Powerpoint, email...) ;
- avoir une très bonne maîtrise orale et écrite du français ;
- avoir une très bonne maîtrise d'une des langues majoritairement parlées dans la commune dans laquelle il compte se faire recruter ;
- avoir une bonne maîtrise (géographique et socioéconomique) de la commune dans laquelle il compte se faire recruter ;
- disposer d'excellentes compétences organisationnelles, y compris des capacités de faciliter la communication entre des équipes ;
- disposer des capacités de travailler indépendamment et sous pression ;
- avoir un permis B (**est un atout**) ;
- maîtriser la conduite de la moto sur terrain difficile (**est également un atout**).

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies certifiées de attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en **3 exemplaires (1 original et 2 copies)** à l'adresse indiquée ci-dessous **le vendredi 30 décembre 2022 à 13 heures** précises avec la mention :

*« AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 005/ASMI/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2022 DU 15 DÉCEMBRE 2022
RECRUTEMENT DE QUATRE (04) OPERATEURS DE TERRAIN DANS LE CADRE DU CYCLE G3 DES TRANSFERTS MONÉTAIRES D'URGENCE
OPERATEUR DE TERRAIN DANS LE CADRE DE LA PHASE G2 DES TRANSFERTS MONÉTAIRES D'URGENCE D'URGENCE
DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA COMMUNE DE »*

Chaque consultant devra préciser la zone d'intervention pour laquelle il postule. Si un consultant postule pour plusieurs zones de manifestation d'intérêt pour chacune d'entre elles. Le Projet se réserve le droit de choisir la commune dans laquelle il affectera le consultant pour les communes pour lesquelles il a postulé.

Seuls les candidats retenus sur la liste restreinte seront contactés pour la suite de la procédure.

NB : A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

5. Critères d'évaluation

Le consultant sera sélectionné selon la procédure nationale en application des dispositions du Code des Marchés Publics en vigueur.

6. Renseignements Complémentaires

L'Opérateur de terrain va travailler dans tous les villages de la commune de sa compétence. Il résidera dans le chef-lieu ou dans la commune de compétence.

Le contrat sera conclu pour une durée de deux (02) ans renouvelables pour les Opérateurs de terrain des TMO et d'un (01) an pour les TMO et d'un (01) an pour les TMU, prenant en compte une période probatoire de 3 mois.

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication de l'avis, de 8 heures à 17 heures à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux à Yaoundé, quartier Bastos, derrière Usine Bastos. BP : 5838 Yaoundé. Téléphone : 225 / 222 219 226; Email : projet.filets sociaux@gmail.com.

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 014/AONR/MINEFOP/CSPM/2022 DU 14 12 2022
POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN VUE DE LA COUVERTURE DU
PERSONNEL DE L'USCP-C2D/FP DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : FONDS C2D DU PROGRAMME
TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N° CCM 1443 01 K ENTRE L'AGENCE FRANÇAISE DE
DÉVELOPPEMENT ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN.**

FINANCEMENT
CONTRAT DE DÉSENDETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (C2D)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle lance un Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'une compagnie d'assurance en vue d'une prestation d'assurance qui consiste en la souscription d'une police d'assurance maladie pour la couverture du personnel de l'Unité de Suivi et de Coordination du Programme C2D Formation Professionnelle du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

2. Consistance des prestations

Les prestations d'assurance maladie devront couvrir le personnel de l'USCP-C2D-FP (cadres, agents de maîtrise et agents d'exécution, ainsi que les personnes à leur charge (enfants légitimes, légitimés ou reconnus). Elles comprendront notamment :

- Les consultations et visites médicales ;
- Les frais médicaux ;
- Les frais pharmaceutiques ;
- Les frais d'analyse ;
- Les frais d'hospitalisation ;
- Les frais des actes de spécialité, radiologie, chirurgie, vaccination, électrothérapie ;
- Le cancer ;
- Les infections liées aux VIH ;
- Le paludisme ;
- Les dialyses ;
- L'assistance ;
- L'évacuation sanitaire ;
- L'hospitalisation et soins à l'étranger ;
- Les frais de sanatorium et de préventorium ;
- Les frais de lunetterie ;
- Les frais de dentisterie ;
- Les frais funéraires ;
- La prime de maternité.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel des prestations est de douze millions (12 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

La prestation est en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est restreinte aux groupes d'assurance retenus à l'issue de l'Avis à sollicitation de manifestation d'intérêt N° 004/ASMI/MINEFOP/SG/DAG/USCP-C2D-FP/2022 du 03 août 2022.

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ainsi adressé aux prestataires ci-après :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	SAAR Assurances	B.P : 1011 Douala Bonanjo, Tél : 233 43 17 60
2	ZENITH Insurance	B.P : 1540 Douala, Tél : 233 43 41 32
3	AXA Cameroun	309, Rue BEBEY EYIDI, lieu-dit SHO ; BP : 4068 Douala, TEL : 233 42 31 59/ 233 42 31 71/ 233 42 67 72
4	AREA Assurances	B.P : 15584 Douala, Tél : 233 43 81 97/233 43 81 94

Les candidats répondant au présent appel d'offres retenus ne peuvent ni s'associer en groupement ni sous-traiter leurs prestations.

6. Financement

Ces prestations sont financées par le budget du Fonds C2D du Programme TRANSFAGRI, Convention d'affectation **N° CCM 1443 01 K** entre l'Agence Française de Développement et la République du Cameroun, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Bureau des Appels d'Offres) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise au troisième étage de l'immeuble ministériel à Nlongkak, BP 16370 Yaoundé, Téléphone 222 20 72 65/222 20 45 81.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être retiré dès publication du présent avis auprès de la Direction des Affaires Générales (Bureau des Appels d'Offres) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise au troisième étage de l'immeuble ministériel à Nlongkak, BP 16370 Yaoundé, Téléphone 696 61 48 31, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier de consultation non remboursable, payables au Trésor Public. La quittance devra préciser le numéro de l'Appel d'Offres.

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Bureau des Appels d'Offres) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise au troisième étage de l'immeuble ministériel à Nlongkak, sur présentation d'une quittance de versement de la somme de **trente mille (30 000) francs CFA**.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais sera remise en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, qui seront placés dans un pli scellé et déposés à la Direction des Affaires Générales (Bureau des Appels d'Offres) du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sise au troisième étage de l'immeuble ministériel à Nlongkak, contre décharge au plus tard le **10/01/2023 à 12 heures**, heure locale. Les plis devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°014 /AONR//MINEFOP/CSPM/2022 DU 14/12/2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'USCP-C2D/FP DU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

La période de couverture est de **douze (12) mois, allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 à minuit**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater d'au plus trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **10/01/2023 à 13 heures**, heure locale par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du programme TRANSFAGRI dans la salle de réunion de la Composante 4 du Programme TRANSFAGRI, sise au bâtiment abritant la Délégation Régionale du MINEPAT pour le Centre à Dragage.

L'ouverture des offres financières se fera à une date ultérieure, au même lieu et par la même commission.

Seuls les soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- absence de la caution de soumission ;
- absence de l'agrément CIMA dans les branches 2 et 18 du Code CIMA ;
- score technique inférieur à 70 points sur 100 ;
- défaut de présentation des états C1, C4, C10b et C11 dûment certifiés pour chacun des exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- présence d'information financière dans l'offre technique ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- absence des TDR et CCAP photocopiés, paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, portant la mention « lu et approuvé » : tampon et qualité du signataire ;
- absence de la déclaration d'intégrité paraphée à chaque page, signée à la dernière page.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
I. Présentation générale de l'offre	[0-3]
II. Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	[3-6]
III. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des années 2018, 2019 et 2020	[10-15]
IV. Description détaillée des garanties offertes	[12-14]
V. Modalités de mise en jeu de la garantie (Règlement du sinistre)	[8-12]
VI. Couverture des engagements règlementés : moyenne (2019, 2020, 2021)	[13-15]
VII. Couverture de la marge de solvabilité : moyenne (2019, 2020, 2021)	[13-15]
VIII. Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années	[10-15]
IX. Traités de réassurance dans la branche en cours de validité	[3-5]
TOTAL GENERAL	100

Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 70 points sur 100.

14. Attribution

L'assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant. c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée. Cette appréciation globale étant déterminée par un système de pondération de **70%** et **30%** respectivement sur les scores des offres techniques (St) et financières (Sf) : $NG = 70\% \times St + 30\% \times Sf$.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Coordonateur ou du Chargé des Marchés du Programme C2D Formation Professionnelle, sise au deuxième étage de l'immeuble MAMCH au lieu-dit Rond-point Nlongkak-Yaoundé.

YAOUNDE le 14 Décembre 2022

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

COMMUNIQUÉ N° 074/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 16 DEC. 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DAO N° 010/AONO/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 2022 DU 22 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA GESTION DE LA PERFORMANCE SOCIALE DES INSTITUTIONS DE FINANCE RURALE (IFR) PARTENAIRES DU PEA-JEUNES EN DEUX LOTS FINANCEMENT : ACCORD DE PRÊT FIDA N° 2000001964-CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PEA-Jeunes communique,

Par Décision N° 074/D/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM du 16 DEC. 2022,

Les soumissionnaires ci-après, ont été retenus comme attributaires des marchés relatifs au dossier d'appel d'offres susmentionné

LOTS	OBJETS DES MARCHÉS	ATTRIBUTAIRES	MONTANTS (F CFA) HT	DÉLAIS D'EXÉCUTION
1	Fourniture et installation de cinquante-deux (52) ordinateurs de bureau complets	INTEK SARL	63 700 000	Trente (30) jours
2	Fourniture et installation de cinquante-deux (52) imprimantes LASER monochrome avec cent-quatre (104) cartouches de recharge	INTEK SARL	20 800 000	Trente (30) jours

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Cellule Nationale de Coordination Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes), sise au Carrefour B face hôtel MEUMI PALACE, tél. : 222 20 90 90, E-mail : contact@pea-jeunes.org pour la suite de la procédure dans un délai de (05) jours.

Passé ce délai, le Coordonnateur National du PEA-Jeunes se réserve le droit d'annuler cette attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine retirer leurs offres à l'adresse ci-dessus indiquée dès diffusion du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution.

YAOUNDE le 16 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00030/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12
DECEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU DEVELOPPEMENT DU
SYSTEME D'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE DE DEUXIEME GENERATION (SIE2) FINANCEMENT :
FONDS COMMUN PSFE TÂCHE N° 5.2.4.3.1**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU FONDS COMMUN PSFE
IMPUTATION
TÂCHE N° 5.2.4.3.1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Plan de travail budgétisé annuel du Fonds Commun PSFE, il est prévu le développement du système d'information environnementale de deuxième génération. Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable (MINEPDED) lance à cet effet, un appel d'offres national restreint pour la mobilisation d'un cabinet d'étude en vue de la réalisation de cette activité.

2. Consistance des prestations

L'objectif est d'implémenter le nouveau système d'information environnementale. De façon spécifique l'étude vise à :

- Elaborer les documents de conceptions définitifs du SIE2 ;
- Implémenter les besoins fonctionnels ;
- Implémenter les besoins non fonctionnels ;
- Déployer le SIE2 ;
- Renforcer les capacités de l'unité TIC ;
- Elaborer la documentation complète et détaillé du système

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de soixante-neuf millions (69 000 000) francs CFA hors TVA, soit quatre-vingt-deux millions deux cent quatre-vingt-deux mille cinq cent (82 282 500) francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent Dossier d'appels d'offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant été retenues après l'avis d'appel à manifestation d'intérêt N° 00017/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM/22 du 30 mai 2022.

N°	Noms	Adresses
1	KIAMA SA	BP : 15709 Yaoundé, Tél. : 222 209 049/697812515
2	SONEC AFRICA	Tél. : 698 650 783
3	GOLD TELECOM	BP 25 129 Messa Yaoundé, Tél. : 699 91 86 37
4	ICCSOFT	BP 5937 Yaoundé Tél : 242 01 63 03

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du Fonds Commun PSFE, Tâche n° 5.2.4.3.1

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés ou dans Ca

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à 704 ou 708, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50000) franc

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies, marquées l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, port 14 heures précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°00030/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12 DECEMBRE 2022

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION ENVIRO (SIE2)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation de la prestation objet du présent appel d'offres est de cent date de notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de pr Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un million six cent mille (1 600000) francs CFA valable pend de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformement aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, sera déclarée irrecevable. Notamment, l'ab une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respe d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et techniques des offres se fera le 19 janvier 2023 à 15 heures, par la Commission Commun/PSFE siégeant à l'occasion à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dument man

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission ;

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission de Passation ;
2. Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du soumissionnaire ;
3. Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
4. Absence d'un prix unitaire non quantifié ;
5. Présence d'une information financière dans la proposition technique ;
6. Absence d'une attestation de visite des sites de la cellule informatique et de la section des systèmes d'information environnementale ;
7. Note technique (critères essentiels) inférieure à 70/100 ;
 1. Absence de la déclaration d'engagement suivant le modèle du Fonds Commun – PSFE.

14.2 Critères essentiels

Compréhension de la mission,	40
Observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations d'ouvrage.....	15
Description de la méthodologie	15
Plan de travail	5
Adéquation du plan de travail, chronogramme de réalisation et organisation des experts dans leurs interventions.....	10
Expérience du cabinet (personne morale).....	10
Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission.....	50
Le score technique minimum requis est de 70/100 points.	
15 Méthode de sélection du Consultant	
Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAC	

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la soumission.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES DE
BUREAU POUR LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RGPH-RGAE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

AU LIEU DE : Les plis seront ouverts le 16 Décembre 2022 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LIRE : Les plis seront ouverts le 20 Décembre 2022 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 6 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022
DU 14/12/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION
BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun lance un Appel d'Offres International Restreint pour la fourniture et l'implémentation d'un progiciel intégré de gestion bancaire au Crédit Foncier du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Dossier d'Appel d'Offres restreint consistent en la réalisation des missions ci-dessous :

v La fourniture de licences d'un progiciel intégré de gestion bancaire, devant :

ü Assurer l'automatisation des activités relatives à la banque classique, la gestion des prêts hypothécaires, la gestion de l'Epargne Logement, et la maîtrise de l'expérience client, notamment :

La gestion de la relation client/Know Your Customer - KYC (prospection, entrée en relation avec le client, suivi, fidélisation, etc.).

Le développement du catalogue des produits ;

La gestion commerciale des produits ;

La gestion des produits à travers notamment les activités suivantes : L'instruction et la mise en place de prêts, en particulier les crédits hypothécaires ;

La mise en place et le suivi des garanties (financières, hypothécaires, etc.) ;

La gestion des comptes/plans d'épargne ;

Les opérations de guichet financier et les transactions bancaires ;

Une ouverture Ebanking, avec un système de paiement pouvant être connectés aux FINTECH, et au ravitaillement des comptes épargne par mobile Money ;

La gestion de la trésorerie ;

Etc.

La gestion des remboursements par l'automatisation du suivi du cycle de remboursement des échéances de prêts ;

La gestion des réclamations liées à la relation entre la clientèle et le CFC à travers la digitalisation des supports de déclaration et la dématérialisation des traitements ;

La réalisation du recouvrement par l'automatisation du suivi du cycle de recouvrement des créances en souffrance liée aux crédits ;

La gestion du contentieux ;

La gestion du patrimoine et des immobilisations issues du métier ;

Etc.

La solution doit disposer d'un référentiel unique partagé par l'ensemble des modules/outils embarqués et d'une comptabilisation centralisée des transactions financières issues des opérations couvrant la comptabilité générale, la comptabilité analytique et la comptabilité budgétaire du CFC.

La solution devra également être personnalisée sur la base de la taxonomie d'entreprise existante. Elle devra :

ü Établir et monitorer les responsabilités dans l'activité via le découpage des tâches, la gestion des habilitations axée sur l'attribution des accès et habilitations, le suivi et la maîtrise des incompatibilités de responsabilités prédéfinies.

ü Faciliter le pilotage de la performance et de la rentabilité par l'automatisation des indicateurs clés de performance des processus, la production des tableaux de bord prospectifs et opérationnels y afférents et la production des différents reporting (général, réglementaire, fiscal, comptable et financier) auxquels le CFC est assujéti dans le cadre de sa profession ;

ü Disposer d'une couche applicative transversale implémentant les outils de contrôle des opérations et la collecte des données permettant de produire les principaux indicateurs de risques (crédits, marchés, opérationnelles, Etc.) découlant de la réalisation du métier ;

v Fournir une plateforme technologique caractérisée par :

Une architecture événementielle mise en œuvre à travers la mise en œuvre des principes de publication / abonnement, et/ou de « l'event sourcing » ;

Une plateforme de développement avec des fonctionnalités réalisées sous la forme de micro services accessibles au travers d'API ;

La facilitation de l'agilité par la disponibilité d'outils de développement « low code » ;

L'extension du système d'information par intégration de nouvelles fonctionnalités ;

La mise en œuvre de la digitalisation des activités en interaction avec la clientèle ;

Les référencements par la géolocalisation des biens immobiliers bâtis et non bâtis, notamment ceux intervenant dans le processus de gestion des prêts immobiliers ;

La dématérialisation permettant la mise en œuvre sécurisée de « l'agency banking »

L'interfaçage de la solution avec les autres entités logicielles constituant le Système d'Information via des technologies de dernière génération.

v La réalisation des travaux d'implémentation et de mise en production de la solution de gestion bancaire conforme à la couverture fonctionnelle et technique à travers :

La conception fonctionnelle et technique de la solution cible, le développement des écarts identifiés, la configuration de la solution, et les tests des composants et modules de la solution ;

La réalisation de la migration des données existantes (données de gestion, financières et comptables, etc.) vers la nouvelle solution et son interfaçage avec les applications en exploitation dans le système d'information ;

La mise en place des mécanismes de reprise de l'historique des données notamment pour dénouer les suspens afin d'améliorer la qualité de l'information comptable et financière produit par la solution ;

La réalisation des tests d'intégration de la solution cible et son déploiement.

v La réalisation d'un véritable transfert de compétences fonctionnelles et techniques, pour conférer au CFC une totale autonomie dans l'utilisation du progiciel et la mise en œuvre des évolutions des domaines fonctionnels.

v L'accompagnement du CFC dans la gestion du changement des équipes techniques, requis par la mise en

exploitation de la nouvelle solution de gestion bancaire.

Les documents relatifs aux études préalables de la mission sont consultables auprès des services techniques du Maître d'Ouvrage, à la Sous-direction de l'Informatique, sis à l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun situé au Boulevard du 20 Mai à Yaoundé, porte 106, tél. 699 99 02 43.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est d'un milliard cinq cent soixante-quatre millions cinq cent soixante mille (1 564 560 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

La présente consultation est établie en un lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres s'adresse aux entités ou groupement de droit camerounais ou étranger pré qualifiés à la suite de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) N°03 du 10 novembre 2022 dont la liste suit :

N°	SOUSMISSIONNAIRES	ADRESSE
1	INTELLECT DESIGN ARENA LTD	Plot N°3/G-3, SILOT IT PA CHENNAI – 600130, INDIA Tel : +91-44-33418000
2	GROUPEMENT ACCOMPANY CONSULTING - TEMENOS - BTI ADVISORY - GOLD TELECOM	01 Rue de lac Nicaragua-1 Tel : (216) 71 960 666
3	GROUPEMENT ICCSOFT - CRAFT SILICON	BP 5937 Yaoundé Tel : (237) 242 01 63 05
4	GROUPEMENT SENSOFT - SOFTWARE GROUP	Point E, Rue de longa angle Tel : (221) 78 108 75 42

6. Financement

Le financement des prestations est assuré par le budget d'investissement du Crédit Foncier du Cameroun, Exercice 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des marchés et des approvisionnements, sis au 2ème étage, porte 220 de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des marchés et des approvisionnements sis au 2ème étage, porte 202, de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original d'un reçu de versement sur le compte intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les livres de la banque BICEC d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400 000) francs CFA, au titre de frais d'achat du DAO. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX, Téléphone, E-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires « papier » dont un (01) original et six (06) copies accompagnées de 03 CD contenant séparément chacun une copie numérique de l'offre administrative, technique, et financière (**en fichiers PDF et/ou fichier WORD et EXCEL**) respectivement marqués comme tels, conformément aux prescriptions du RPAO du Dossier d'Appel d'offres, devra parvenir à la Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Service des Marchés et des Approvisionnements, sis au 2ème étage, porte 202, de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21, au plus tard le 23/12/2022 à **11** heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT en procédure d'urgence

N°08/AOIR/CFC/CIPM/2022 du 14/12/2022

POUR LA FOURNITURE ET L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL INTEGRE DE GESTION BANCAIRE AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN (A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de douze (12) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, précisant un montant de trente millions (30 000 000) FCFA) et valable pendant cent cinquante (150) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre internationale ou une banque agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives aura lieu le 23/12/2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du CFC dans la salle de réunion du 5ème étage de l'Immeuble siège du CFC, porte 502.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels.

a. Critères éliminatoires

- i. Offre incomplète après un délai 96 heures à compter de la date d'ouverture des offres ;
NB : La soumission doit inclure l'Offre administrative, l'Offre technique et l'Offre financière et comporter toutes les pièces exigées par offre ;
 - ii. Présence dans le dossier de soumission de fausses déclarations ou documents falsifiés ;
 - iii. Note technique inférieure à 75% sur l'évaluation des critères essentiels ;
 - iv. Non-conformité de l'offre technique aux spécifications des Termes de Référence, en termes de :
 - Couverture fonctionnelle minimale.
 - Exigence d'un Broker aux normes EDA comme modèle d'intégration et d'une architecture en micro services ;
 - Exigence d'un outil « Low Code » aux caractéristiques minimales indiquées dans les TDR ;
 - v. Nombre de clients utilisant le Core Banking ou la solution digitale bancaire inférieur à 15 (quinze), avec un minimum de cinq (05) pour le Core Banking ;
 - vi. Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant de trois cent millions (300 000 000) de francs CFA, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances et du budget du Cameroun ou par une banque de premier ordre à l'étranger
- Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

b. Critères essentiels :

Ils sont relatifs à :

- i. Présentation du dossier (15 / 1000 points) ;
- ii. Pertinence de l'approche méthodologique, du planning et délais d'exécution de la mission (35 / 1000 points)
- iii. Qualité de la solution proposée (540 / 1000 points)
 - Adéquation de la solution aux objectifs spécifiques (160 pts) ;
 - Richesses fonctionnelles additionnelles (140 pts)
 - Qualité de l'architecture technique (200 pts)
 - Prise en compte des exigences de renforcement de capacités (140 pts)
- iv. Qualification et expérience du personnel ressource (200 / 1000 pts) ;
- v. Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (70 / 1000 points) ;
- vi. Prise en compte des exigences de renforcement de capacité (140 / 1000 pts).

METHODE DE SELECTION

Le soumissionnaire sera choisi suivant la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) en plus de satisfaire aux critères éliminatoires énumérés.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre évaluée a été reconnue la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *une durée de cent vingt (120) jours* à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Patrimoine et des Archives, Services des marchés et des approvisionnements, sis au 2ème étage, porte 220, de l'immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun, Tél : 222 23 02 31, Fax : 222 23 52 21.

DENONCIATION

Pour toutes dénonciations de corruption ou autres doit être signalé à la CONAC et/ou au Conseil d'Administration et au MINMAP

YAOUNDE le 14 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

COMMUNE DE LOKOUNDJE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014 /AONO/CIPM/2022 DU 23/11/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA CLOTURE ET VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN. REGION DU SUD

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de LOKOUNDJE, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la selection d'une entreprise devant exécuter les travaux de la cloture et des VRD de l'hotel de ville de LOKOUNDJE, Département de l'Océan Région du Sud

2. Consistance des prestations

Les travaux concernés par cet appel d'offre portent sur la construction de la cloture de l'hotel de ville et des VRD II est compose de 360ml de cloture, de la pose des pavés et de l'aménagement des espaces verts

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de ces prestations est cinquante quatre millions soixante-quatre mille cent onze francs (54 064 111) FCFA

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun justifiant de bonnes aptitudes en matière de bâtiment.

6. Financement

Les financements objet du présent Appel d'offres National ouvert sont financées par le budget du FEICOM et de la Commune de LOKOUNDJE. Exercice 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis ,à la mairie de Lokoundje

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis ,le dossier peut être obtenu au service technique de la commune de Lokoundje sur présentation d'une quittance de versement de la somme de **cinquante mille (50000)** paiement effectué à la recette municipale de la commune de LOKOUNDJE au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites offres seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la mairie de la commune de LOKOUNDJE, au plus tard le 27 décembre 2022 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention suivante:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014 /AONO/CIPM/2022
DU 23/11/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA CLOTURE ET VRD DE
L'HOTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN. REGION DU
SUD**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celle-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Un million quatre-vingt-un mille deux cent quatre-vingt-deux (1081282) francs CFA.** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la somme figure dans la pièce 12 du DAD, valable pendant quatre-vingt-sept (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur,

Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute absence aux présentations du présent avis au Dossier d'Appel (Même si elle sera déclarée irrécusable) n'entraîne pas l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel (Même si elle entraîne le rejet de l'offre).

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **27 décembre 2022 à 13 heures** par la commission interne de passation des marchés de la commune de LOKOUNDJE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

LOKOUNDJE le 23 Novembre 2022

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !